

Gujan-Mestras, le 13 mars 2020



Région académique  
NOUVELLE-AQUITAINE

Le Principal

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves



Objet : Eloignement des élèves de l'établissement et continuité pédagogique

**COLLEGE « CHANTE  
CIGALE »**  
INE : 0331759 H

**Secrétariat de  
Direction**

Affaire suivie par :  
Hervé SANCHEZ  
Principal

Téléphone :  
05 56 66 05 72

Fax :  
05 56 66 78 82

Courriel :  
[Ce.0331759h@ac-bordeaux.fr](mailto:Ce.0331759h@ac-bordeaux.fr)

Site :  
<http://www.collegegujan.fr>

21 Allée Pierre Corneille  
33470 GUJAN-MESTRAS

Lors de son allocution aux Français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Cela signifie que les élèves ne seront plus accueillis, que les cours, projets de sortie, activités UNSS ou Section sportive sont suspendus et que les différents stages (mini stages, découverte professionnelle en entreprise) sont pour le moment annulés.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux (CNED et le dispositif « ma classe à la maison » <https://college.cned.fr>), ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Les modalités de mise en œuvre de cette continuité pédagogique vous seront précisées dans les jours à venir. Il est important dans la mesure du possible que le site du collège et l'application Pronote soient régulièrement consultés. Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, une communication avec les familles sera établie et des modalités d'échanges de documents et de travaux seront arrêtées.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le secrétariat du collège au 05 56 66 05 72 ou sur l'adresse mail [ce.0331759h@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0331759h@ac-bordeaux.fr)

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Le Principal  
Hervé SANCHEZ  
Monsieur Le Principal  
COLLEGE  
GUJAN-MESTRAS